



LA

MASCARADE

JOURNAL POLITIQUE

ABONNEMENTS

LYON

Un an... 8 fr.

Six mois... 4 fr.

LES ANNONCES SONT REÇUES

Chez M. V. FOURNIER 14, rue Confort

POUR LES ABONNEMENTS

S'adresser à l'imprimerie Coste-Labaume, c. Lafayette, 5. et aux Facteurs-Réunis, passage des Terreaux

ABONNEMENTS

DÉPARTEMENTS

Un an... 10 fr.

Six mois... 5 fr.

ÉTRANGER

Un an... 12 fr.

BONIMENT

Le vent de folie qui souffle sur Versailles ne s'est pas apaisé.

Il continue à agiter les arbres du parc et les cerveaux de la Droite, et la France est toujours à la merci de 335 égarés qui poursuivent leur but avec la persistance, l'entêtement et la ténacité qui caractérisent la monomanie et l'idée fixe.

Par un retour étrange des choses d'ici-bas, l'opposition systématique, l'irréconciliable absolue, l'intolérance absurde, l'apanage jadis de quelques exaltés de la démagogie, sont devenues le lot de ces hommes d'ordre fameux qui poussent à la guerre civile, de ces grands conservateurs qui provoquent les crises révolutionnaires.

Batbie est Vermesch, Gavardie Félix Pyat, Dutemple Cluseret, De Broglie Ferré, Changarnier Bergeret lui-même, Castellane Dacosta, Ernoul Millière, et Duval déjà Raoul est tout-à-fait Rigault.

Réunis en fédération calquée sur la fédération parisienne du 18 mars, ces néo-communeux votent au doigt et à l'œil, et le mandat impératif de la rue Grôlée a un digne élève, un élève qui passe le maître dans le mandat impératif des Chevaux-légers.

Ainsi la guerre est déclarée et la lutte ouverte : guerre acharnée, lutte à outrance.

Après avoir renversé sottement un ministre inoffensif dont le républicanisme émollient ne présentait de danger que pour les républicains eux-mêmes, les agitateurs de la Droite retroussent leurs manches et se préparent à de nouveaux combats. — Semblable à l'ogre du Petit-Poucet, la coalition monarchique a senti

la chair fraîche, il lui faut de nouvelles victimes à dévorer, sera-ce le coriace Dufaure, sera-ce l'entrelardé Simon, on ne sait pas au juste, mais les dents sont aiguës et les mâchoires ouvertes.

Et pour assurer leur victoire, ces « honnêtes gens » se résignent, s'abaissent, se ravalent aux plus méprisables compromis, aux plus honteuses alliances, aux plus dégradantes promiscuités.

Le comte de Chambord qui a quelque fierté de sa naissance et de ses aïeux, baise sur les deux joues l'aventurier de décembre, le duc d'Aumale qui se vantait jadis d'un esprit chevaleresque et tirait gloire de ses campagnes d'Afrique, presse dans sa main la main du fuyard grotesque de toutes nos batailles, du prince qui joue les pitres dans la troupe bonapartiste, et les partisans de uns et des autres se rapetissant au rôle de valet, endossent indifféremment les livrées de leurs maîtres associés; le duc d'Audiffret-Pasquier enfle sans vergogne la veste d'écurie de Rouher, et Galloni d'Istria plante sur sa tête la casquette galonnée du marquis de Francieu.

Oublieux de leurs principes, de leurs inimitiés, de leurs querelles, de leurs divergences d'opinion, de leurs discours dont la salive est à peine séchée sur leurs lèvres, — les membres de cette Sainte-Alliance de trottoir s'acçoquent à toutes les consciences, se roulent dans toutes les boues pourvu qu'ils y trouvent ce sentiment commun : la haine de la République.

Aveuglés par leurs colères, ces amis de la tranquillité, ces soutiens de la société, jetant leurs convictions au même panier, prennent pour mot d'ordre : démolition.

Et circonstance aggravante, les affiliés de cette Internationale retournée n'ont pas même pour excuse ce qui détermine d'ordi-

naire les révolutions et les émeutes : — la misère.

Dix-neuf fois sur vingt quand les insurgés descendent dans la rue pour renverser un gouvernement et jeter bas une couronne, c'est au cri sinistre : — Nous avons faim !

« Vivre en travaillant ou mourir en combattant, » inscrivait sur leur drapeau les ouvriers de 1834.

Rien de semblable ne se produit dans les rangs subversifs de la Droite ameutée : ces messieurs n'ont pas faim, ils ont diné et diné copieusement.

La plupart sont gras, plus que gras, — obèses.

Le but de leur agitation, de leur levée de boucliers, n'est pas de satisfaire des besoins mais des convoitises, n'est pas d'apaiser des appétits rassasiés déjà, mais de conquérir des indignations.

Indigestions de places, d'honneurs ou d'appointments...

Contre cette minorité de combat, contre ces 335 qui grimpent à l'assaut de la République, M. Thiers a à opposer une petite armée de 372 guerriers plus ou moins déterminés, plus ou moins valeureux, dont quelques-uns se dérobent, dont quelques autres sujets aux misères humaines, sont quelquefois malades.

Or, le Gouvernement ne peut fonctionner régulièrement qu'à la condition que tous ses défenseurs soient présents à l'heure dite sans exception...

Il ne leur est permis ni de garder le lit ni de garder la chambre, ni de s'attarder au café, ni de voyager vingt-quatre heures ;

Une douleur de rhumatisme et tout est perdu, une entorse peut devenir le signal de la guerre civile, la tranquillité du pays est suspendue à un rhume de cerveau...

Telle est la situation, tel est le ta-

bleau : — comme cadre les Prussiens.

Et ce n'est pas fini, cela recommence et recommencera toujours. La Droite battue le 29 novembre vient de gagner la seconde manche dans la nomination des membres de la commission Dufaure.

Dix-neuf sur trente lui appartient, grâce à une majorité de vingt-six voix qui ont passé à l'ennemi avec armes et bulletins.

Par conséquent nouvelle lutte, lors de la discussion générale, nouvelles batailles, nouvelles tranches, nouvelles angoisses, et la France se trouve entre les coups de poing !

Cette vie est-elle tenable ? L'existence matérielle du pays est-elle possible entre ces 335 députés qui tirent à hue et ces 372 qui tirent à dia ?

Les membres meurtris et mutilés de la patrie sont-ils capables de résister à cet écartèlement ?

Le sens commun le plus grossier, la logique la plus vulgaire, l'instinct animal répondent : Non, mille fois non ! Aussi pour la centième fois nous le rabâchons et le rabâcherons, il n'y a qu'un remède, un seul : la dissolution entière et complète.

La dissolution sans coup d'Etat ni coup de force, la dissolution pacifique par la démission collective de tous les députés qui soutiennent le gouvernement.

La dissolution et non le renouvellement partiel attendu que le renouvellement partiel est un cataplasme sur une jambe gangrenée, une infusion de mauve pour un cas de choléra.

A quoi bon prolonger une agonie douloureuse lorsqu'on peut guérir le malade du coup ?

A quoi bon conserver au hasard de l'alphabet ou du tirage au sort les morceaux de l'Assemblée de Versailles, puisque ces

FEUILLETON DE LA MASCARADE

LE CHAR EMBOURBÉ

- ou Un Cocher dans l'embarras
- ou Les agréments du Pouvoir
- ou Le Plaisir de gouverner
- ou Une situation tendue
- ou La Danse sur les œufs
- ou Les entrechats sur une pointe d'aiguille.
- ou L'équilibre dans l'espace.

Le cabinet de M. Thiers. — Quatre heures du matin. — Une bougie.

M. Thiers, sautant à bas du lit. — Allons, encore une journée de dix-huit heures ! (Enfilant son pantalon à pied.) Quel supplice ! Des gens à qui je n'ai jamais fait de mal... Me haïr ainsi !

Quel est ce bruit ? Quelqu'un de caché sous le lit peut-être ? Batbie probablement... non, il est trop gros. Ah, c'est qu'ils seraient dans le cas... Quoique cléricale, Ernoul n'a pas l'air très catholique avec sa figure mielleuse, Dupanloup a un mauvais œil et Duval est propriétaire d'une barbe rousse qui ne présage rien de bon... M'assassiner sans doute serait un peu vil... mais qui sait, quand la passion vous égare... D'autant plus qu'avec leur loi sur le jury on les acquitterait haut la main... Un scélérat comme moi, songez donc !

N'importe, épuisons ce qui me reste de vie et continuons à nous sacrifier, Barthélemy ?

M. Barthélemy Saint-Hilaire. — Mon président !

M. Thiers. — Vous dormez encore, paresseux, et il est déjà quatre heures et demie du matin. — Voyons, un peu d'activité, saperlotte... un jeune homme comme vous !

M. Barthélemy Saint-Hilaire. — Soixante huit ans, mon cher maître...

M. Thiers. — B-h, qu'est-ce cela ?

M. Barthélemy Saint-Hilaire. — Et puis je ne dors pas.

M. Thiers. — Que faisiez-vous donc sans bruit ?

M. Barthélemy Saint-Hilaire. — J'écrivais.

M. Thiers. — Vous écriviez ? une lettre, je parie...

M. Barthélemy Saint-Hilaire. — Précisément.

M. Thiers. — Mais, malheureux, vous voulez donc que Lorgeril me poignarde. A quatre heures du matin une lettre, et à qui cette lettre ?

M. Barthélemy Saint-Hilaire. — A mon bottier. Je lui accusais réception...

M. Thiers. — Justement, vos maudits accusés de réception...

M. Barthélemy Saint-Hilaire. — Cependant, une paire de chaussures...

M. Thiers. — Chaussures ou non, vous savez bien que la Droite nous cherche toujours querelle à propos de bottes... où est elle cette lettre que je la signe ?

M. Barthélemy Saint-Hilaire. — Mais je ne vois pas la nécessité...

M. Thiers. — La nécessité, vous êtes bon, là !

Ne savez-vous pas qu'ils veulent que je signe toutes vos lettres ?

M. Barthélemy Saint-Hilaire. — N'oubliez pas, mon cher maître, que c'est de la correspondance entièrement privée.

M. Thiers. — Privée, privée... on nous accusera de tourner la loi. Voyez les adresses des conseils municipaux. Était-il réuni hors séance... ?

M. Barthélemy Saint-Hilaire. — Qui ça, le bottier ?

M. Thiers. — Tenez, Barthélemy, j'en perds la tête et ne sais ce que je dis. Laissez-là votre lettre et vos chaussures.

M. Barthélemy Saint-Hilaire. — Pourtant, elles sont trop étroites et il faut bien...

M. Thiers. — Croyez-vous, mon cher, que je ne sois pas aussi dans mes petits souliers. Voyons, voyons, aux affaires sérieuses. Il ne nous reste plus que dix sept heures dix minutes à travailler... ouvrez l'agenda.

M. Barthélemy Saint-Hilaire. — Nomination d'un ministre de l'intérieur.

M. Thiers. — Oui, oui, remplacer ce pauvre Lefranc terrassé par six voix ; — bon garçon, mais pas de souplesse. Qui diable allons-nous mettre là ?

M. Barthélemy Saint-Hilaire. — Casimir Périer ?

M. Thiers. — J'y ai bien songé. Périer ne manque pas d'énergie et il a assez bien attrapé l'autre jour cet énorme Batbie. Seulement, il était ministre l'an passé... cela paraîtra du vieux neuf, et puis je lui voudrais plus de soumission.

M. Barthélemy Saint-Hilaire. — Comment cela ?

M. Thiers. — Vous savez, je n'aime pas les ministres volontaires.

M. Barthélemy Saint-Hilaire. — Alors Ricard ?

M. Thiers. — Convenable comme nuance, mais peu connu, pas assez de prestige...

M. Barthélemy Saint-Hilaire. — Dans ce cas, Martel...

M. Thiers. — Martel a contre lui la commission des grâces. Je ne voudrais pas mécontenter l'Ordinaire, une tête exaltée sans doute, mais enfin ce gaillard-là vote pour moi...

M. Barthélemy Saint-Hilaire. — Et si vous portiez la guerre dans leurs rangs. — Nommez Dutemple !

M. Thiers. — Ce serait peut-être un coup hardi, mais il ne faut pas qu'on m'accuse d'aller chercher mes ministres à Charenton. D'ailleurs, je ne vois pas la nécessité de tant se bousculer. Rémusat fera l'intérim. Il excelle dans cette partie, Rémusat. L'intérim, c'est sa spécialité. Après, Barthélemy ?

M. Barthélemy Saint-Hilaire. — Nomination d'un consul à Pesth.

M. Thiers. — C'est vrai, Guyot-Montpayroux, démissionnaire. Pesth, un bon poste, cela. Quinze cents kilomètres de Versailles, — où personne ne vous ennuie, ne vous interpelle, ne vous apostrophe... comme j'irais bien !

M. Barthélemy Saint-Hilaire. — Vous plaisantez ? Nommez un Droitier, cela vous débarrassera d'un adversaire.

M. Thiers. — Grand merci, j'ai l'exemple de Broglie, à Londres. Il reviendrait juste pour voter contre moi.

morceaux sont mauvais ?

Et puis savez-vous combien il faut de temps avec les chances les plus favorables de majorité et d'entente commune, pour arriver au vote d'un renouvellement partiel ?

Trois mois au moins — comptez : projet de loi, proposition, renvoi aux bureaux, retour à l'Assemblée, discussion générale, commission, rapport de la commission, discussion sur le rapport, incidents, etc.

Trois mois, c'est-à-dire le temps de mourir quatre-vingt-dix fois, une fois par jour, sinon deux ;

Le temps de se réveiller un beau matin entre les gendarmes du général Ducrot et sous le sabre rouillé de Changarnier...

Alors qu'en une demi-heure, en un quart-d'heure, en cinq minutes, il est possible d'arriver à des élections générales, de donner la parole au pays dont la voix étouffée sous une fiction légale est encore assez forte pour crier : la dissolution !

Se trouvera-t-il à Versailles un écho pour répondre ?

Se trouvera-t-il trois cents députés assez résolus pour écrire sur un carré de papier : — Je m'en vais !

Nous attendons, — attendrons nous sous l'orme ?

Jacques BARBIER

Bigarrures

Hourra le budget va vite !

Sitôt pris, sitôt pendu. Nous ne pensons pas que de longtemps les intérêts et les écus des contribuables se soient vus à pareille danse.

Les chapitres succèdent aux chapitres, les articles aux articles, les millions aux millions avec une rapidité vertigineuse et fantasmagorique.

En vain le zèle M. Raudot essaie-t-il le verre de son binocle, s'écrie-t-il par moment avec un geste désespéré : Arrêtez, je voudrais bien voir !

Point d'arrêt, point de relâche, point de miséricorde. C'est une course échevelée, une folie, un délire !

La vapeur n'est rien auprès, et jamais train express n'a dévoré autant de kilomètres que l'Assemblée dévore de millions à la minute.

Quel appétit messeigneurs, comme on voit bien que l'argent vous coûte peu, comme on comprend bien que vous avez de'autres préoccupations sérieuses que la fortune publique !

Un talon rouge n'a pas plus de désinvolture à jeter quelques louis sur le tapis franc que nos honorables à expédier un budget de deux mille huit cents millions.

Avaler en quinze jours un morceau de cette taille, c'est encore beaucoup plus fort que d'avaler des étoupes ; — c'est la haute école de la prestidigitation.

Voilà qui est fait, rien dans les mains, — s'écrient triomphalement nos législateurs Robert-Houdin.

Rien dans les poches, — répondent les contribuables.

Le général Ducrot et sa gendarmerie ont ob-

M. Barthélemy Saint-Hilaire. — Eh bien, un membre de la Gauche.

M. Thiers. — Du tout, je perdrais une voix. Au surplus, pourquoi s'attarder à ces vœux. Rémusat fera l'intérim.

M. Barthélemy St-Hilaire. — A Pesth !

M. Thiers. — Pourquoi non ? Montpayroux n'y était jamais. Continuez.

M. Barthélemy St-Hilaire. — Songer à l'affaire Ducrot.

M. Thiers. — La circulaire aux gendarmes, les vivres de campagne. Affaire délicate. Il faudra aviser absolument. Je ne peux pas laisser trente mille hommes à la disposition d'un gaillard qui me ferait arrêter du jour au lendemain. Seulement, qui envoyer à Bourges ?

M. Barthélemy St-Hilaire. — Changarnier ?

M. Thiers. — Pas de mauvaises plaisanteries, Barthélemy, celui-là nous ferait fusiller de suite.

M. Barthélemy Saint-Hilaire. — Guillemaut, Charetton ?

M. Thiers. — Des partisans de trois ans de service, non pas !

M. Barthélemy St-Hilaire. — Alors je ne vois que Rémusat...

M. Thiers. — Qui ferait l'intérim., entendu. Qu'avons-nous en core pour ce matin.

M. Barthélemy St-Hilaire. — Rien d'important. Quelques nominations de préfets, sous-préfets, des croix à donner, des lettres de recommandations, des requêtes, des demandes de bureau de tabac.

M. Thiers. — Bon, bon, faites expédier cela dans les bureaux et allons déjeuner pour prendre

des forces contre les émotions de la séance.

tenu ces derniers jours un succès mérité.

Tout le monde a admiré la fermeté de la circulaire, l'admirable organisation du plan de campagne et les savantes combinaisons de ce capitaine d'outre-tombe.

Deux jours de vivres, deux paires de souliers, on voit que ce général se proposait d'aller loin.

Le gouvernement lui fera-t-il attendre longtemps l'ordre de départ ?

Il ne suffit pas de les faire marcher ni même courir ces officiers si pressés d'arriver, il faut les faire sauter.

Les communards de la Droite prennent décidément au sérieux leur rôle d'irréconciliables. Ils sont résolus paraît-il à ne reculer devant aucun moyen pour renverser le gouvernement, et déjà toutes leurs mesures sont prises pour organiser au besoin une petite émeute.

Le duc de la Rochefoucauld Bisaccia vêtu d'une blouse et coiffé d'une casquette fait tous les jours une promenade dans le faubourg St-Germain pour soulever le peuple.

Le duc de Broglie a loué de ses deniers la salle de la Marséillaise pour y faire des conférences publiques contre le tyran de Versailles.

Le duc d'Audiffret Pasquier fomenté partout l'agitation, disant à qui veut l'entendre que l'insurrection est le plus saint de devoirs.

On soupçonne que Mgr Dubouloix transporte clandestinement sous sa soutane des engins de destruction.

M. Martial Delpit a été trouvé porteur d'un plan complet de barricades à l'épreuve de la balle.

Enfin, M. Benoist d'Azy s'étant trouvé dernièrement assez indisposé des suites d'un catarrhe,

— Tant mieux, s'est écrié l'impétueux Raoul nous promènerons le cadavre !

Une feuille locale qui paraît avoir pour métier d'écouler les articles hors d'usage de la Décentralisation, veut bien prendre la peine de s'occuper de temps en temps de la Mascarade, qui s'occupe si peu d'elle.

Dans les notes que nous consacrons ce papier, dont nous avons eu l'obligeance d'annoncer la publication en termes bienveillants, il est surtout question de vente, de trafic, de négoce, de marchandises et même de rayonnages.

« La vente ne marche donc pas ; la vente baisserait-elle, etc... »

Ceci nous a donné à penser que ladite feuille était une boutique.

Cette considération nous pousse à laisser ces débitants opérer tranquillement leurs débailages et leurs soliloques, — n'ayant aucun goût pour les conversations d'arrière magasin. zéde

Le Testament de M. Lefranc.

On connaît la fatale issue de la bataille livrée samedi dernier entre la Droite, sous les ordres du général Raoul Duval, et les troupes du ministère de l'intérieur, sous le commandement de leur chef Lefranc (Victor).

Mal soutenu par ses soldats, mollement défendu par ses bataillons où régnait l'indiscipline, M. Victor Lefranc ne pouvait en outre compter sur ses réserves.

Aussi, sentant dès le début de l'action que la victoire lui échappait, voulut-il du moins payer de sa personne et s'avançant seul au-devant de l'ennemi, il tomba frappé de six voix en pleine poitrine.

Quelques amis s'élançèrent aussitôt, mais la

M. Barthélemy St-Hilaire. — Pensez-vous y aller ?

M. Thiers. — Y aller ! On ne me laisserait pas entrer. De Broglie garde la porte et Chaurand a l'ordre de m'appréhender au collet. Je n'irai pas, Dieu m'en garde. Vous m'apporterez des nouvelles toutes les demi-heures.

Quel est l'ordre du jour ?

M. Barthélemy St-Hilaire. — Le budget.

M. Thiers. — Dans ce cas, pas d'orage à craindre, — ils dormiraient tous.

Le cabinet de M. Thiers. — Quatre heures.

M. Thiers. — Rien encore. Probablement, tout se passe bien. La démission de Lefranc a assouvi leur première rage. Et puis le budget, Goulard s'en est engagé, et on ne lui en veut pas, à cet innocent.

M. Barthélemy St-Hilaire, agité. — Mauvaise nouvelle, mon président.

M. Thiers. — Quoi donc !

M. Barthélemy Saint-Hilaire. — Goulard blackboulé !

M. Thiers. — Goulard, un ministre qui ne ferait pas de mal à un zéro, — et comment ?

M. Barthélemy Saint-Hilaire. — Rien ne ferait présager cet orage. La discussion était calme, M. Raudot lui-même se taisait.

Tout à coup, à propos d'un impôt indirect, M. de Goulard s'est laissé aller à dire, à murmurer plaintif :

— Deux et deux font quatre.

— Je conteste l'opinion de M. le ministre, s'est écrié le bouillant Pascal, mais si deux font trois

mort avait déjà fait son œuvre, — ils ne relevèrent qu'un cadavre, — M. Lefranc avait rendu son portefeuille.

Le lendemain matin, le conseil des ministres assemblé prit connaissance du testament du défunt, — car M. Lefranc, assailli par de funestes pressentiments et sentant sa fin prochaine, avait eu le soin de régler ses affaires et de dicter à son secrétaire ses dernières volontés, la veille du combat qui devait terminer sa carrière.

Les voici, tels que nous les recueillons dans le Bien public du 31 novembre.

Au nom de M. Thiers, de Mme Thiers, de Mlle Dosne et de M. Barthélemy Saint-Hilaire. — Amen.

Ceci est mon testament. TI HOON

Ayant toujours vécu depuis ma naissance au ministère, dans le sein de la Sainte Eglise Thieriste, Républicaine, Conservatrice je désire que mes cendres reposent au milieu de ce cabinet que j'ai tant aimé, entre M. de Goulard et M. Jules Simon.

Je prie surtout qu'on ne transporte pas mon corps hors de France, dans une ambassade quelconque, ainsi qu'on a transporté les cadavres de M. Leféb et Ernest Picard.

Prêt à paraître devant le Français et le Journal de Paris, j'atteste du fond de ma conscience que je pardonne de tout cœur à mes ennemis.

Non-seulement, je ne garde rancune à aucun d'eux de leurs injustices, non-seulement je ne conserve nul ressentiment des coups qu'ils vont me porter et qui causeront certainement mon trépas, mais je veux encore leur donner ici des marques de mon attachement.

Je lègue à mon successeur mon portefeuille. Quoiqu'il peu solidement confectionné, cet ustensile de cabinet peut encore faire quelque usage et servir à deux fins, — pour le commerce et l'agriculture et pour l'intérieur. Je pense même que son cuir souple et élastique permettrait de l'utiliser pour les finances, l'instruction publique ou la guerre, suivant la convenance de notre maître à tous ici bas, M. Thiers.

Je prie également mon successeur d'accepter quelques petites interpellations qu'il trouvera dans le premier tiroir à droite de mon bureau, à côté des 47375 demandes de préfectures que j'ai reçues pendant mon passage au ministère.

Je lègue à M. Thiers, mon bien-aimé patron, le recuel complet de discours que j'ai prononcés à l'Assemblée, comme hommage de ma fidélité à le servir et à interpréter sa pensée.

Je lègue à M. Barthélemy St-Hilaire quelques adresses et conseils municipaux et autres corps dont je le prie de faire le meilleur usage dans l'intérêt de son maître.

Je lègue à M. Calmon les soucis qu'il a bien voulu m'épargner en me laissant à peine l'ennui d'apposer de temps à autre ma signature sur un papier officiel.

Je lègue à mon très-cher collègue Tesseraud de Bord un lot de périodes — dont la moitié ronflantes, — ainsi que deux discours inachevés. Le tout lui sera sans nul doute d'une incontestable utilité.

Je lègue à mon très-cher collègue Jules Simon le regret de ne l'avoir pas vu me précéder dans la tombe où je l'attends maintenant.

Je lègue aux libraires-échangistes de l'Assemblée les vieilles convictions libraires-échangistes que j'ai vaines soigneusement mises de côté, lors de la discussion sur les matières premières.

Je lègue aux protectionnistes de l'Assemblée les nouvelles idées protectionnistes dont j'avais fait emplette l'an dernier pour renouveler la garde-robe de mes opinions.

Je lègue à M. Prax-Paris, mon ennemi mortel, une étude raisonnée sur les candidatures officielles en 1869, avec autographe d'un garde champêtre.

Je lègue à M. Raoul Duval, mon ennemi acharné la veste de M. Batbie, et à M. Batbie, mon ennemi irréconciliable, le toupet de M. Raoul Duval.

Désireux que mes funérailles soient l'occasion

trois quarts. — (Applaudissements prolongés à droite)

— Si deux et deux font quatre, s'est exclamé à son tour M. Ernoul, ce serait le renversement de toute société.

— Le jour où deux et deux feront quatre, a conclu le duc de Broglie, ce sera le signal du massacre des étages.

Je propose l'ordre du jour suivant : « L'Assemblée, blâmant le ministre de sa faiblesse en arithmétique, passe à l'ordre du jour. »

Résultat : 345 pour, 310 contre.

L'ordre du jour est adopté par cinq voix de majorité.

M. de Goulard qui est fier, a donné immédiatement sa démission.

M. Thiers. — Bien. Nous verrons à le remplacer en attendant, Rémusat... Retournez vite au Château. Je vais rédiger le décret.

Hein ? qui nous arrive... Cochery ! Est-il essouffé, ce pauvre garçon ! Asseyez-vous, Cochery.

M. Cochery. — Merci, l'émotion me suffoque plutôt que la fatigue. Un troisième échec.

M. Thiers. — Encore un ministre par terre ?

M. Cochery. — Juste, de Cissey.

M. Thiers. — De Cissey, ce n'est pas possible. De Cissey, l'homme de la Droite, le seul qu'ils voulaient garder en cas de victoire.

M. Cochery. — De Cissey lui-même. A l'énumération des dépenses du ministère de la Guerre, le général de Cissey a eu l'imprudence de demander un supplément de crédit de deux francs cinquante pour les allumettes d'un bureau.

Le duc d'Audiffret-Pasquier s'est élevé avec une grande énergie contre cette réclamation.

de libéralités aux malheureux, je veux que le jour de mon enterrement on distribue aux pauvres légitimistes de la Droite des photographies sans retouche de leur souverain Henri V, afin que ne pouvant les posséder en réalité, ils le contemplent au moins en effigie. Les légitimistes titrés auront droit à deux exemplaires chacun, quant aux roturiers comme MM. Duhirel, Baragnon, Lucien Brun, Ernoul, Martin ou Chaurand, on ne leur octroiera qu'un seul portrait de leur roi.

Je lègue aux orléanistes de l'assemblée mon parapluie et une douzaine de poires comme symbole de leur inébranlable attachement à une infortunée famille.

Enfin, je lègue aux princes d'Orléans, dont la misère m'a toujours profondément navré, ma provision de charbon et de pommes de terre, ainsi que mes cigares pour leurs dimanches.

Ainsi écrit et signé de ma main à Versailles, aujourd'hui, jour de l'interpellation Prax-Paris, à l'heure de midi.

Victor LEFRANC.

Les funérailles du Pacte de Bordeaux

Quoique un temps assez long se fût écoulé depuis l'attentat dont a été victime le Pacte de Bordeaux dans la nuit du 13 au 14 novembre, l'autorité, émue par les larmes de la famille qui ne pouvait se résoudre à une éternelle séparation, avait fini par permettre que l'enterrement eût lieu seulement le 29 du même mois.

La famille et les amis avaient mis à profit ce délai pour tenter de rappeler à la vie le cher défunt en invoquant le secours des charlatans et des empiriques, hélas ! sans succès. Il fallut se résoudre à rendre à la terre le corps qu'elle réclamait.

Mais du moins le Pacte de Bordeaux aura eu des funérailles dignes de lui et de son illustre parenté.

Un témoin oculaire a bien voulu nous en donner le compte-rendu que nous rédigeons d'après ses notes :

Préparatifs

Le corps embaumé par le procédé Dufaure était déposé dans le grand salon de l'hôtel des Réservoirs disposé en chapelle ardente à cette occasion.

Les abbés de Gavardie, de Mérode et Martin (du Morbihan), ont veillé tour à tour et récité les prières d'usage jusqu'au moment de la triste cérémonie, indiquée sur les lettres de faire part pour midi précis.

Dès 11 heures, des groupes d'invités pénétraient dans la chapelle et étaient reçus par MM. Lucien Brun et Ernoul, membres de la famille.

La levée du corps a été faite par Mgr Chaurand, assisté des abbés de Kerdrel et Daru, et du clergé entier des paroisses des Cheval-légers et des Réservoirs.

Immédiatement après, le cortège s'est mis en marche dans l'ordre suivant :

Cortège

Un piquet de gendarmes sous le commandement du général Ducrot.

Le suisse Batbie orné de sa hallebarde, de ses épaulettes et vêtu de blanc.

Le bedeau Changarnier, armé de sa baguette.

Trois enfants de chœur, Cazenoves de Pradines, Costa de Beauregard et Castellane, — celui-ci portait la croix.

Le serpent des deux paroisses Baragnon, NN. SS. de Mortemart et d'Harcourt, S. E. le patriarche Benoît d'Azy.

Les cordons du poêle étaient tenus par MM.

Quelles que soient nos sympathies personnelles pour le général de Cissey, a-t-il dit, il nous est impossible d'accorder quoique ce soit à ce ministre de M. Thiers.

Le jour rapproché, nous l'espérons, où M. de Cissey sera ministre des Conservateurs et des honnêtes gens, nous nous ferons un plaisir de lui aller louer trente mille francs pour les allumettes en question, — mais au moment présent, jamais !

A ces mots, vingt députés ont déposé l'ordre du jour que voici :

« L'Assemblée rappelant le ministre de M. Thiers « aux règles de l'économie, refuse les cinquante « sous et passe à l'ordre du jour. »

Résultat : 318 pour 324 contre.

La gauche qui déteste M. de Cissey a fait l'effort d'appuyer le gouvernement dans cette circonstance, — mais le ministre, désavoué par quatre voix, a cru devoir se retirer.

M. Thiers. — Quatre voix ! Il n'y avait pas quatre hommes de bonne volonté pour compléter notre nombre, où diable étaient-ils donc ?

M. Cochery. — J'ai bien essayé de les réunir, mais pas moyen : Celui-ci à la buvette, cet autre dans la cour fumant un cigare, le troisième cherchant son mouchoir qu'il avait oublié au vestiaire, St-Hilaire ici... »

M. Thiers. — C'est vrai ! A quoi tiennent les majorités et les minorités... Heureusement que j'ai Rémusat sous la main pour l'intérim ! Courrez vite mes amis, qu'il n'arrive rien en votre absence !

Ciel, Vignault, encore un malheur !

M. Vignault. — Un quatrième victime !

M. Thiers. — Quel malheur !

de Camont, Barascud, Vitet et Bocher. Le corps porté par 12 cheval-légers à pied. Sur le drap d'une immaculée blancheur, étaient attachées des couronnes de lys et d'immortelles, ainsi que l'habit d'arlequin du défunt.

Derrière le corps

Deux pleureuses, — les seules pleureuses de profession qu'on ait trouvées à Versailles, et qu'on a dit se nommer Simon et Favre ; La famille représentée par MM. le duc Decazes, de Belcastel, de la Rochefoucauld Bisaccia, de Lorgeril, Raoul Duval, Dahirel et St-Marc Girardin.

Puis les amis et les invités parmi lesquels on a remarqué : MM Prax Paris, de St-Victor, Glas, de Montgolfier, de Crussel d'Uzès, Pouyer-Quertier, de Kergolay, etc... Etaiient présents : M. Veuillot à la tête de la rédaction de l'Univers, M. Janicot et la rédaction de la Gazette de France, M. Hervé et la rédaction du Journal de Paris, M. Poujoulat et la rédaction de l'Union, enfin, des nombreux représentants du Français, du Monde, et de la plupart des journaux bien pensants.

Le cortège se terminait par un second piquet de gendarmerie, sous le commandement du général Du Temple.

Comme dans toutes les occasions sérieuses, les princes d'Orléans se sont abstenus de paraître.

La foule qui suivait le corps, peut être évaluée à 450 000 personnes, car on en a compté au moins 250.

A l'Eglise

La cérémonie religieuse a eu lieu dans la chapelle des cheval-légers, et l'absoute a été donnée par l'abbé Jaffré Mgr Dupanloup a prononcé en termes émus et avec une éloquence dont il a le secret, le panégyrique de l'illustre Pacte de Bordeaux. Dans une improvisation magnifique préparée depuis 10 jours, il a retracé la vie exemplaire du défunt et anathématisé ses assassins dans un magnifique langage. Tous les yeux étaient mouillés de larmes, les sanglots soulevaient toutes les poitrines, même celle du suisse Bathie.

Les prières achevées, le cortège se remit en marche dans le même ordre jusqu'à la nécropole du théâtre de Versailles, où repose aujourd'hui le Pacte de Bordeaux, au pied de la tribune dans un terrain concédé à perpétuité, par M. Giévy.

Incidents

Sur le parcours du cortège, la foule était très-recueillie. Néanmoins quelques groupes, composés de gens mal mis et de mauvaise tournure se soulaient remarquer par leur attitude déplorable.

Les gendarmes du général Ducrot parvinrent à l'emparer d'un certain nombre de ces individus qui, menés chez le commissaire de police, déclarèrent se nommer Arago, Dentert, Coehery, Gambetta, Ordinaire, Naquet, Dorian, etc., d'autres noms impossibles.

En passant devant le bâtiment appelé Préfecture, M. de Belcastel fit remarquer à ses amis une tête qui paraissait traîner à travers les vitres d'une croisée du premier étage.

Cette tête terminée par un toupet blanc avait des lunettes d'or fixées sur le nez et rappelait vivement le type malicieux et gouaillier de Polichinelle.

A l'arrivée du corps la tête fit un mouvement étonnamment apprécié.

Les uns curent à un salut, d'autres paraient pour un pied de nez.

Alimée par la douleur, la famille n'a pas approfondi la question...

En poursuivant sa triste voie, le Pacte de Bordeaux est venu s'ensevelir dans la nudité du tombeau... Nouvel exemple de la fragilité des

choses humaines ! Nota. — La veuve inconsolable cherche à continuer le même commerce.

Pensées choisies de M. Lucien Brun

Pour faire suite à celles du sire de La Palisse.

— Que M. le Président nous accorde tout ce que nous demandons et le vote de confiance ne se fera pas attendre. (Péroraison du discours du 29 novembre.)

— La mort est la cessation de la vie. — Les gens morts ne vivent plus. (Résignation catholique.)

— Quand un homme meurt, on profite de cette occasion pour l'enterrer. (Humilité chrétienne.)

— Parler et se taire sont différents. — Lorsqu'un orateur parle, il ne se tait pas. (Etudes sur l'Eloquence.)

— On rencontre des individus qui mettent un pied l'un devant l'autre. Cela signifie qu'ils marchent. (Démonstration du mouvement.)

— Le tout est plus grand que la partie, mais la partie est plus petite que le tout. (Découverte scientifique.)

— On est toujours fils de quelqu'un (Rencontre avec un bel esprit.)

— Ce qu'il y a de plus grand dans la physionomie du baron Chaurand, — c'est le nez. (Géométrie transcendante.)

— Henri V ressemble à Dagobert. Il cherche à mettre sa couronne à l'endroit parce qu'elle est à l'Anvers. (Pensée excessivement spirituelle avec calambourg au bout.)

— Le jour où je serai ministre, je ne demanderai plus à le devenir. (Philosophie politique.)

(Sera continué.)

A la sortie.

Chacun s'amuse à sa façon. C'est ainsi que l'un de mes meilleurs passe-temps, l'une de mes plus agréables distractions est d'aller fréquemment, à la brune, flâner autour du palais de Versailles, pour y attendre l'heure de la sortie des députés ; C'est ma manière à moi de faire de la politique expectante.

Quant, à l'issue des séances, nos honorables s'envolent de l'édifice aux Bases inébranlables, les uns isolés, les autres par groupes, ceux-ci devisant, ceux-là divisés, j'essaie autant que la discrétion et les factionnaires me le permettent, de fusionner avec l'essaim de nos mandataires, et je tâche de saisir au vol quelques lambeaux de leurs conversations, quelques bribes de leurs soliloques ; Ce que mes oreilles ont surteint à cœur de percevoir au passage, ce sont des fragments d'appréciations et de commentaires inédits sur la politique générale et sur la séance du jour.

Or, s'il m'arrive d'avoir parfois, quelques bouts de phrases ayant directement trait aux graves problèmes du moment, je dois déclarer que j'entends le plus souvent les représentants avec lesquels je me croise, causer et s'entretenir de bien d'autres choses que des affaires publiques.. Voici justement l'heure du départ : n'hougeons plus !

Je ne sais si la séance a été orageuse, mais il pleut à torrents. Les véhicules fourmillent aux abords du palais. Avant de s'élaner dans son carrosse qui lui tend

mon cabinet, vous, Barthélemy, et vous Coehery, — Allons détaléz et vivement — Pauvre Simon... Doit-il pleurer ! Enfin, Rémusat prendra le portefeuille...

Vous, Pessard, avec cette figure décomposée !

M. Pessard. — Cinquième débâcle, et grave celle-là... Dufaure renversé...

M. Thiers. — Bigre, je crois bien, Dufaure, mon bras droit — Et par quelle aventure ?

M. Pessard. — Ordre du jour blâmant le garde des sceaux de n'avoir pas fait arrêter un homme qui saignait par le nez dans la rue des Réservoirs..

M. Thiers. — Cette fois, je ne comprends pas...

M. Pessard. — Attendez : comme arborant des couleurs rouges sur la voie publique.

M. Thiers. — Mais c'est de la démence... combien de voix ?

M. Pessard. — Deux de majorité, 333 contre 334.

M. Thiers. — Barthélemy et Coehery n'auront pas en le temps d'arriver... Bast ! Nouvel intérim pour Rémusat... Trois coups précipités à la porte ? Que signifie cette alerte ? Pessard, allez donc ouvrir

M. Pessard. — Ernest Picard !

M. Thiers. — Toujours ici : Mais Bruxelles, saperlotte !

E. Picard. — Il s'agit bien de Bruxelles, quand votre cinquième ministre mord la poussière.

M. Thiers. — Le cinquième... ce ne sont pas des ministres, que j'ai là, ce sont des capucins de cartes..

E. Picard. — Parfaitement, Teisserenc du Bord

le marche-pied, M. le duc de B. dit tout haut au marquis de F... :

— Quel abominable temps ! Comme on voit bien que nous sommes en République !

— Et dire qu'il serait si facile à la France de voir revenir les beaux jours, elle n'aurait pour cela qu'à faire appel au descendant légitime du Roy Soleil.

Voici venir, abrité sous un vaste riffard, un grand col droit que je soupçonne fort d'appartenir au centre-idem ;

Encore un qui mangrée à sa façon contre les épanchements de la rue :

— Il pleut à verse et l'horizon politique s'assombrit de plus en plus !

Ce temps-là me rappelle malgré moi les plus sombres jours de notre histoire !

Heureux les peuples qui savent comprendre qu'il n'est point de meilleur préservatif contre l'orage qu'un bon et solide parapluie !

— Que dites-vous du dernier roman de Belot : La Femme de feu ?

— C'est le digne pendant de Mademoiselle Giraud, ma femme.

— J'ai elle cela, moi, de la littérature à l'usage des gens affaiblis.

— Très juste, mais quelle singulière idée de l'auteur d'appeler son héroïne la Femme de feu : Diane Bérard n'est cependant rien moins qu'une femme de foyer.

— Il paraît que depuis la chute de l'Empire, le prince Jérôme est devenu plus cher que jamais à son beau-père ?

— Vraiment ?

— Oui, je me suis laissé dire que depuis deux ans, Victor-Emmanuel avait constamment le nom de son gendre à la bouche. On l'entend répéter sans cesse : J'ai Rome.

Encore un crapaud offert à la gauche radicale par un député qui siège dans cette partie de l'Assemblée que l'on appelait autrefois le marais :

— Gambetta, Millaud et tutti quanti, prétendent qu'ils sont des amis de l'ordre ; de l'ordre des avocats, parbleu !

— Avez-vous assez ri, Barascud, avec la discussion sur les haras ? De Pompéry est vraiment fort drôle.

— Parbleu, le beau mérite, mon cher de Cumont ! La question des étalons porte naturellement l'esprit aux saillies.

— Quel enfer que l'existence d'un député !

— Et dire que l'on appelle le lieu où nous siégeons : Le séjour des élus !

— Savez vous quels sont les gens qui font courir ce bruit ?

— Du tout.

— Les partisans du renouvellement par Ciel.

Voilà pour cette fois tout ce qu'il m'a été possible de recueillir, car la pluie ayant redoublé, nos honorables qui tenaient sans doute à abriter leurs idées contre l'averse, n'ont plus parlé qu'à mots couverts.

S. TRABAN.

THÉÂTRES

Grand-Théâtre. — Une quatrième chanteuse légère est venue cette semaine s'essayer dans

M. Thiers. — Teisserenc du Bord, inoçi ! Il ne dit jamais rien, par quel bout a-t-on pu le prendre...

E. Picard. — Son pantalon déplaçait...

« L'Assemblée exprimant son dégoût pour la colotte du ministre de l'Agriculture passe à l'ordre du jour. »

M. Thiers. — Quelle majorité ?

E. Picard. — Une voix, une 1 335 contre 334.

M. Thiers. — Et on n'a pu trouver cette voix-là ?

E. Picard. — J'ai bien songé à Lasteyrie, mais vous savez qu'il est au lit.

M. Thiers. — On aurait pu l'apporter sur un brancard... mais puisque la fatalité le veut, pauvre Rémusat, quelle charge !

E. Picard. — Combien d'intérim ?

M. Thiers. — Comptons sur les doigts : intérim l'intérieur, intérim de Peste, intérim de Ducrot, intérim des finances, intérim de la guerre, intérim de l'instruction publique, intérim de la justice, intérim de l'agriculture et du commerce, cela ne fait jamais que huit.

M. I. Roussel. — Ajoutez intérim de la Marine, Poihusu vient de prendre la file de son propre mouvement.

M. Thiers. — Ben, — neuf : il y a que le premier intérim qui coûte et avec mon habitude des affaires... Barthélemy encore, avec cette figure décomposée !

M. Barthélemy Saint-Hilaire. — Ne comptez plus sur Rémusat.

M. Thiers. — Vous dites ?

M. Barthélemy Saint-Hilaire. — Je dis que Rémusat n'est plus.

M. Thiers. — Quel mort !

Lucie, la Muette et la Juive. Ces diverses épreuves ne paraissent pas avoir tourné à l'avantage de Mlle Léoni, — aussi est-il fort douteux qu'elle réussisse après son dernier début.

Probablement même elle est destinée à partager le sort de ses devancières.

Cependant, Mme Léoni possède un talent incontestablement supérieur à celui de Mlle Crouzat qui, sous ce rapport, brillait par une absence complète. Malheureusement ce talent est mal servi par une voix à laquelle manquent des qualités essentielles, — l'égalité, la fraîcheur, le charme et la netteté. Aussi, malgré une correction évidente de méthode et de style, la science musicale de Mlle Léoni n'arrive point à pallier les défauts trop apparents de son organe.

Dimanche dernier, il s'est passé à la représentation de la Muette un incident sur lequel nous voudrions dire quelques mots. A l'entrée en scène du baryton au 2^e acte, un sou lancé des galeries supérieures, est venu tomber aux pieds de MM. Chelli et Péron, Auquel des deux s'adressait-il ? Nous l'ignorons.

Dans tous les cas, cette injure était le fait d'un gamin, d'un malappris ou d'un polisson. Car personne ne l'ignore, si le sifflet est un droit « qu'à la porte on achète en entrant » jeter un sou ou quoi que ce soit à un acteur en scène est une insulte qui passe par dessus le chanteur pour atteindre l'homme. Jeter un sou à un artiste équivalait à un soufflet à lui donné dans la rue, avec cette circonstance aggravante que l'insulteur garde l'incognito. Et autant on doit admettre les marques d'improbation permises, — autant on doit réprover toute offense, toute atteinte à la dignité personnelle.

Mais aussi, il faut que MM. les artistes ne l'oublient pas, — chaque spectateur a le droit d'applaudir, de chuter ou de siffler suivant qu'il trouve bon ou mauvais M. X ou Mlle Z sans que ceux-ci aient le droit d'accepter seulement les applaudissements et de protester visiblement contre les chuts et les sifflets, d'en montrer un dépit trop vif ou de se départir d'un calme indispensable à leur profession.

Les plus grands chanteurs ont entendu des sifflets sonner à leurs oreilles, depuis Nourrit jusqu'à Duprez, et nous nous souvenons encore qu'ici à Lyon, — à l'époque où il y avait de vrais directeurs et un vrai théâtre, — Renard et Achard ont plus d'une fois essayé des bordées désagréables sans songer un instant à témoigner au public une colère que celui-ci aurait, du reste, malaisément supportée.

Siffles la veille, leur vengeance consistait à mieux chanter le lendemain et à s'efforcer de mériter des applaudissements.

Malheureusement aujourd'hui dans le monde lyrique et dramatique en général, les prétentions s'accroissent en raison directe de la baisse des talents. Pour un peu, on se croirait parfait et à l'abri de la critique.

On prend pour argent comptant les bravos et les rappels que l'on sait venir d'une élaque salariée ou de battoirs complaisants, mais on réuse les jugements fâcheux des spectateurs payants.

Le public devient plus indulgent, les artistes moins modestes, — l'art y perd des deux côtés.

G. LAURENT.

Mme AMÉLIE ERNEST nous prie d'annoncer qu'elle donnera dimanche une nouvelle matinée littéraire au Casino, et non dans la salle de l'Alcazar comme cela avait été publié par erreur.

VIENT DE PARAÎTRE

La Puce Enragée

Journal satirique hebdomadaire.

Pour tous les articles non signés

L'administrateur-gérant, A. ALRIGY.

LYON. — Imp. COSTE-LABAUDE, c. Lafayette

M. Barthélemy St-Hilaire. — Mort non, démisionnaire, oui.

M. Thiers. — Le dernier coup ! Et pourquoi ?

M. Barthélemy St-Hilaire. — Trop vieux ! Voici l'ordre du jour :

« L'Assemblée trouvant absurde qu'un ministre ait soixante-quinze ans, passe à l'ordre du jour. »

« Signé : Benoist-d'AZY. »

M. E. Picard. — Benoist d'AZY ! Mais c'est Sie-Pérone qui se f... des invalides.

M. Thiers. — Le nombre de voix ?

M. Barthélemy St-Hilaire. — Ex æquo, 333 contre 333. Malgré cette épreuve négative, Rémusat a considéré de sa dignité de...

M. Thiers. — 333 ! Tout à l'heure, vous étiez 334. Quelqu'un a dû partir ?

M. Barthélemy St-Hilaire, confus. — Je l'avoue, pendant deux minutes à peine : une nécessité humaine...

M. Thiers. — Mon cher, vous êtes êtes une poule mouillée, — dans ce cas-là, on se retient que diable !

Ainsi, démolition complète, édifice rasé de fond en comble. Pas un ministre pour reposer ma tête... Eh bien, puisqu'ils le veulent, j'accepte la lutte sur ce terrain. Intérim général !

Barthélemy, écrivez le décret. Rira bien qui rira le dernier. Pensent-ils que je ne sois pas capable de gouverner tout seul ?

Vaincue une première fois, la Droite s'imagina battre un vieux renard comme moi avec la responsabilité ministérielle... C'est bien, je lui supprime les ministres.

M. Pessard. — Comme il serait préférable de supprimer la Droite.

M. Thiers. — Bon, mais avec quoi ?

Voilà de beaux... la dissolution !

LYON

1872

PARIS

Exposition universelle internationale
GRANDE MÉDAILLE D'OR
classée par le JURY

DÉBUTS
AUX

Exposition internationale d'économie domestique
MÉDAILLE DE VERMEIL

AU-DESSUS DE TOUTES LES AUTRES
MÉDAILLES

EXPOSITIONS
FRANÇAISES

LA PLUS HAUTE RÉCOMPENSE
DÉCERNÉE AUX MACHINES A COUDRE

Plus de 80 Médailles de première classe obtenues aux Expositions industrielles en Amérique et en Angleterre

Angle de la rue Saint-Dominique

Angle de la rue Saint-Dominique

SEULES VÉRITABLES
MACHINES A COUDRE

DE LA C^{ie}

SINGER

DE NEW-YORK

SANS CETTE MARQUE DE FABRIQUE
PAS DE VÉRITABLE SINGER

2, BENOIST & C^{ie} AGENTS LYON
Rue des Archers

MAISON PASCALON
MARQUES DE FABRIQUE
PÈRE ET FILS
Rue de Lyon 5
SEUL DÉPOT A LYON

ALFÉ NIDE

de l'Orfèvrerie argentée ou d'Argent massif
DE CHRISTOFLE & C^{ie}
de Paris
EXPOSITION TOUS LES DIMANCHES

Grand choix de Bronzes d'art et d'imitation.
— Lampes. — Suspensions — Garde-Cendres dans tous les styles. — Garde-Étincelles. — Pelles et Pincos. — Soufflets et Balais. — Plateaux vernis. — Coutellerie. — Métal anglais. — Caves à liqueurs. — Lustres, etc.
Arrivée d'une quantité considérable d'objets d'art et fantaisies parisiennes pour cadeaux.

MAISON NORDHEIM ET C^{ie}
A l'occasion du jour de l'an

Grande Baisse de prix sur tous les lainages d'hiver.

Mise en vente de soldes surprenants comme bon marché :
Popelines unies pure laine au lieu de 2, 50, à 25.
Ecosais croisés s'étant toujours vendus 1, 75, 0, 95.
Jolis serges pour costumes à 75, 95 1, 25, etc., etc.
Grand choix de costumes tout faits.
Spécialité de confections pour dames.

75 0/0 de rabais sur une affaire de 80,000 fr. de fourrures en tous genres. — Vente à prix fixe.

PLUS DE
FROID AUX PIEDS
NI D'HUMIDITÉ

Semelles hygiéniques collodifuges
de LACROIX, de Paris, breveté et médaillé à Paris et à l'Exposition de Lyon 1872, MARCHAND FILS, bottier, seul représentant à Lyon, Rue de l'Arbre-Sec, 7. — GROS ET DETAIL

M^{me} CHRETIEN

DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS traite les maladies des femmes par une méthode toute spéciale. A la suite de longues et incessantes recherches scientifiques, elle est arrivée à traiter avec grand succès la STÉRILITÉ et ses diverses affections — M^{me} Chretien compte quinze années de succès qui dépassent toutes les prévisions, et assurent à son traitement une immense supériorité sur toutes les méthodes connues jusqu'à ce jour. — Analyse des urines. — Consultations tous les jours de dix heures du matin à cinq heures du soir.

9, Rue Bourbon, 9, au 1er, Lyon

Obligations de la
VILLE DE PARIS (1865)
et du
Canal de Suez (1868)

Tirage du 15 décembre 1872 — 532,000 de lots
On participe à ces deux tirages en versant 20 fr. ou 10 fr. pour un seul tirage, chez M. COCHARD, changeur, rue de Lyon, 6.

PRIX FIXE à FIGARO PRIX FIXE

GRAND CHOIX de Confection pour hommes et enfants.
haussures et Chapellerie en tous genres. cours de Broches, 14 Guillaumière.